

Berne, le 26 mars 1971

p.B.44.51.B.3. - WW/lm  
p.B.15.51.B.3.

ad 061.4. - A/wa

CONFIDENTIELLE

Monsieur Henri Monfrini  
Ambassadeur de Suisse  
en Belgique

B r u x e l l e s

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous remercions de votre lettre du 15 mars 1971 à Monsieur le Conseiller fédéral Graber se rapportant à votre conversation avec le baron de Posch, Maître des Cérémonies de la Cour, au sujet d'une éventuelle visite officielle du Roi des Belges en Suisse.

Comme vous ne l'ignorez pas, selon notre pratique constante, nous ne prenons jamais l'initiative d'une invitation pour une visite d'Etat d'un souverain étranger.

C'est sans aucun doute avec plaisir que les autorités fédérales accueilleraient le Roi Baudouin dans notre pays. Toutefois, avant de soumettre la question au Conseil fédéral, nous devrions savoir si l'allusion du baron de Posch peut être considérée comme un désir du souverain belge ou s'il nous faut attendre que le Roi Baudouin s'exprime d'une façon plus précise.

Une prompte réponse de votre part sur ce point nous obligerait.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL  
Le Chef du Protocole

Weiterwald